



**BAC
PRO**

MAINTENANCE DES VEHICULES OPTION A : VOITURES PARTICULIERES

RECEPTIONNER, MAINTENIR, DEPANNER ET RESTITUER LE VEHICULE

FAMILLE DE METIERS

MÉTIERS DE LA MAINTENANCE DES MATÉRIELS ET DES VÉHICULES

lycee.eic-tourcoing.fr





Le métier

Le technicien en maintenance des véhicules automobiles est amené à exercer son activité de service dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs (succursales, concessions, agents), dans les entreprises qui traitent les véhicules toutes marques, dans les services de maintenance des entreprises de transport et dans les services de maintenance de flottes de véhicules.

Il est amené à accueillir et conseiller le client, réceptionner le véhicule, collecter et exploiter les informations du client, compléter les documents administratifs. Effectuer un diagnostic, réaliser les tests et interpréter les résultats à l'aide d'outils de diagnostic, de connaissances des systèmes et des documents constructeurs.

Maintenir, dépanner, réparer le véhicule, mettre en œuvre des matériels et équipements de contrôles, réaliser les interventions en toute conformité, prévoir l'approvisionnement en pièces détachées. Restituer le véhicule au client, rendre compte au client de l'intervention réalisée, conseiller sur la maintenance ou l'utilisation de son véhicule, assurer le suivi dans le temps des différentes interventions survenus sur son véhicule.



Les qualités requises

Compétent dans les disciplines traditionnelles de l'automobile, le technicien sait également s'adapter aux évolutions technologiques (électronique embarquée, utilisation d'outils de diagnostic...). Il doit avoir un esprit d'analyse, de réflexion et d'observation afin de déceler la panne et organiser le travail de réparation. Il doit être habile, précis dans ses gestes, rigoureux et méthodique dans ses interventions. Enfin, ses qualités relationnelles lui permettent d'écouter le client, de comprendre ses attentes et de le conseiller.



L'évolution dans l'entreprise

Après quelques années de métier, le technicien automobile peut accéder au poste de chef d'atelier ou de chef d'équipe. Il peut également devenir réceptionnaire ou conseiller technique généralement formé chez le constructeur. S'il a les bases en gestion et comptabilité, il peut se mettre à son compte et créer une entreprise artisanale.



Poursuites d'études éventuelles

BTS maintenance et après vente automobile,
Mention complémentaire.

